

MARDI 29 NOVEMBRE 2022 (1^{ère} semaine de l'Avent)

Préambule à cet itinéraire sur le bien commun

Dans sa 17^{ème} lettre pastorale de septembre 2022, notre Evêque consacrait un chapitre à la recherche du bien commun. Le Conseil Pastoral de notre paroisse, pour élaborer notre projet pastoral a souligné la nécessité d'une formation sur le bien commun dans la Doctrine Sociale de l'Eglise.

Avec cet itinéraire qui commence en ce début d'année liturgique, nous nous proposons, chaque jour (ou presque), de publier sur notre blog un article du compendium sur cette thématique.

Profitons de ce temps de l'Avent pour approfondir notre compréhension du bien commun.

A – La liturgie : action de Dieu sur son peuple

Voici que le Seigneur viendra, et tous les saints avec lui ;
on verra, ce jour-là, une grande lumière.
(cf. Za 14, 5.7)

B – A l'écoute de la Parole de Dieu

- **Evangelie de Jésus Christ selon Saint Luc (Lc 10, 21-22)**

« Père, Seigneur du ciel et de la terre, je proclame ta louange : ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout-petits. Oui, Père, tu l'as voulu ainsi dans ta bienveillance. Tout m'a été remis par mon Père. Personne ne connaît qui est le Fils, sinon le Père ; et personne ne connaît qui est le Père, sinon le Fils et celui à qui le Fils veut le révéler. »

C – Compendium de LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE –

Quatrième chapitre : Les principes de la Doctrine Sociale de l'Eglise

II. LE PRINCIPE DU BIEN COMMUN

a) Signification et principales implications

166 Les exigences du bien commun dérivent des conditions sociales de chaque époque et sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux.³⁴⁹ Ces exigences concernent avant tout l'engagement pour la paix, l'organisation des pouvoirs de l'État, un ordre juridique solide, la sauvegarde de l'environnement, la prestation des services essentiels aux personnes, et dont certains sont en même temps des droits de l'homme: alimentation, logement, travail, éducation et accès à la culture, transport, santé, libre circulation des informations et tutelle de la liberté religieuse.³⁵⁰ Il ne faut pas oublier l'apport que chaque nation est en devoir de fournir pour une véritable coopération internationale, en vue du bien commun de l'humanité tout entière, y compris pour les générations à venir.³⁵¹

